

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 10 jours à compter de ce jour, cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de notre part.

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul et non avenue, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation.

D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent document.

Cette requête sera obligatoirement adressée à : **ABAFIM - 16, Avenue de la Marne - 65000 TARBES**, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur dans ce même délai de 10 jours, et sera réputée irrévocable pour les deux parties.

Toutefois, cette offre sera caduque de plein droit si un compromis ou une promesse unilatérale de vente n'est pas signée au sein d'une étude notariale au plus tard le : 29/02/2024

Les différentes parties (acquéreur et vendeur) acceptent que leurs données personnelles soient transmises et utilisées par le(s) notaire(s) en charge de la vente du bien.

Fait à Tarbes, le 02/02/2024

L'acquéreur,

(“Offre d'achat soumise aux présentes conditions”)

Marie Lamore

Xavier Monfil

Pour ABAFIM

Le négociateur,

Sonia Durpoix

✓ Certified by / yousign

Remarque : paiement comptant

(1) Conditions suspensives :

-Remettre les convecteurs enlevés (chambre 3 et salon)
-Reboucher les trous laissés par les tringles à rideaux dans les chambres
-Réparer la fenêtre de la chambre 3 et vérifier les caissons des volets roulants
-Enlever le fil d'antenne qui passe sur le toit (parabole)
-Finir la peinture sur le pignon Ouest (couleur brique)
-Nettoyer la peinture verte sur la façade Sud et les traces sur le pignon Est
-Enlever les portes de récupération qui sont en place sur la terrasse couverte au Sud/Ouest

ABAFIM

16, Avenue de la Marne - 65000 Tarbes